

Arrêté n° 2023-496
Modifiant l'arrêté n°2023-472 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours d'auxiliaire de soins territorial principal de 2^{ème} classe – session 2023

**Le Président du Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,**

Vu le Code général de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 92-866 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de soins territoriaux,

Vu le décret n° 93-398 du 18 mars 1993 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des agents sociaux territoriaux, des puéricultrices territoriales, des auxiliaires de puériculture territoriaux, des auxiliaires de soins territoriaux, des manipulateurs territoriaux d'électroradiologie,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n° 2023-160 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme en date du 24 février 2023 portant ouverture d'un concours d'auxiliaire de soins territorial principal de 2^{ème} classe – Session 2023,

Considérant que les candidatures ont été reçues au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme jusqu'au 27 avril 2023 (cachet du prestataire faisant foi pour les envois postaux et 16h30 pour les dépôts à l'accueil du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme),

Considérant que les candidats, admis à concourir sous réserve, ont été informés des pièces manquantes à leur dossier, et de la possibilité de le compléter, au plus tard, le jour de la première épreuve, soit le 9 octobre 2023 (date nationale),

Considérant que cinq candidats, n'ont pas transmis les pièces manquantes à leur dossier, au plus tard, le jour de la première épreuve, soit le 9 octobre 2023 (date nationale),

Arrête :

Article 1 :

Les candidats dont les noms suivent, sont autorisés à concourir :

(cf. annexe jointe qui comporte 2 pages : pages 3 et 4)

Article 2 :

Le Directeur général des services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : www.cdg63.fr ainsi que sur le site www.cdg-aura.fr, et transmis pour publicité aux Présidents des Centres de Gestion parties prenantes à l'organisation et au Préfet du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

20 OCT. 2023

Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publication par voie électronique le :

23 OCT. 2023

ANNEXE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

Civilité	Nom	Prénom	Spécialité
Madame	AGGOUN	Samira	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	ALTUNTAS	Kiraz	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Monsieur	BARBET	Laurent	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Monsieur	BARTOLI	Stéphane	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	BENMESSIKH	Zohra	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	BERTHET	Estelle	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	BORRELY	Christelle	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	BURDIN	Cecile	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	CLET	Emilie	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	DA COSTA	Mélanie	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	FAMA DE VROOM	Emmanuele	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	GAUTHIER	Aurore	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	GRISSOLANGE	Magali	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	GUEYLARD	Edith	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	HASSAINIA	Sihem	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Monsieur	HERBEIN	Joel	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	JACQUET	Christine	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	JOUHANDON	Claire	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Monsieur	JURDYC	Sébastien	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	LATRAYE	Sarah	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

Madame	LETEURTRE	Laurence	AIDE ME
Madame	LUYEYE MAKELA	Rose	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	MARI	Charlia	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	MARTIN	Valérie	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	NDIAYE	Awa	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	NEYRET	Marika	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	OPIFEX	Gorethie	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	ORTEGA	Marion	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	PEDRO DE SOUSA	Linda	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	PLANTE	Josiane	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	QUAINON	Frédérique	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	REÍ	Marina	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	ROSSETTI	Nancy	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	SAKALESE	Catherine	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	SEKSEK	Christelle	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	SOUFFOU	Oissuyati	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	TRINQUE	Catherine	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	VIALTER	Patricia	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Madame	VIDALAIN	Sandrine	AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE